GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Voie en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— à sapin et/ou épinette blanche
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à thuya (cèdre)
— à pruche
— à mélèze
— (plantation)

Pessière
— à l'épinette noire et/ou l'épin rouge occupant plus de 75% de la parcelle
— à thuya (cèdre)
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à pin blanc et/ou pin rouge
— (plantation d'épinette blanche)
— (plantation d'épinette de Norvège)
— (plantation d'épinette noire)
— (plantation d'épinette rouge)

Sapinière
— le sapin et/ou l'épin blanc occupant plus de 75% de la parcelle résineuse
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à pruche
— à mélèze
— (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin blanc
— avec pin rouge
— — et/ou mélèze (le pin occupant plus de 75% de la parcelle résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)

Pinède à pin rouge
— le pin rouge occupe plus de 75% de la parcelle résineuse)
— avec thuya (cèdre)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec mélèze
— avec pin gris
— avec pin blanc
— avec pruche
— avec sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)

Pinède à pin gris
— (le pin gris occupe plus de 75% de la parcelle résineuse)
— avec thuya (cèdre)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec mélèze
— avec pin rouge
— avec pin blanc et/ou pin rouge
— avec pruche
— avec sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)

Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la parcelle résineuse)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à pruche
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de thuya)

Pruchière
— (la pruche occupe plus de 75% de la parcelle résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)

Mélèzin
— (le mélèze occupe plus de 75% de la parcelle résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à pruche
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de mélèze européen)
— (plantation de mélèze japonais)
— (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes mêlées avec pins
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec résineux
— — — — — avec sapin
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec résineux
Bouleau à bouleau jaune avec résineux
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec résineux
Peuplier avec sapin
Peuplier avec épinette noire ou rouge
Cèdre avec résineux
Frênes tolérants
Ormes et orme humble
Chênes et chêne humble
(plantation)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— d'essences intolérantes
— d'essences tolérantes
— et/ou humble
(plantation)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleaux gris
— à bouleau jaune
Peupliers
Peuplier noir
Frênes
— à bouleaux blanc et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaune
— à peupliers
— d'essences intolérantes
— d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— de bouleau jaune
— de peuplier
— de peuplier hybride
— de frêne d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et sem-dénudé sec
Dénudé et sem-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bandes
Coupe partielle plus épaclaire légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et d'épinette blanche courbes
⊖ 15.50 %
⊕ 5 à 9.99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE
10 (jeune)	0-30 ans
30	31-40 ans
50	41-60 ans
70	61-80 ans
90	81-100 ans
120	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
20-30 (jeune)	30-70 (jeune)
40-50	70-80
60-70	80-90
80-90	90-100
100-110	100-120
120-130	120-140
140-150	140-160
160-170	160-180
180-190	180-200
200-210	200-220

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne : Plus d'1 dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges ainsi de 0 à 30 ans
Vieilleuse inéquienne : Plus d'1 dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges ainsi de 100 ans et plus
Autres inéquiennes : Plus d'1 dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges ainsi de 30 à 100 ans

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 50%	P
Forte	51 à 80%	P
Abrupte	81 % et plus	P
Superficie entourée de pentes > 30%		P

N.B. Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1D C5 Q 50 M — 1 — 6 — 6 — 6